le Vezinois

84
AUTOMNE 2023
Magazine municipal d'information

Page 10 - Dossier

Espaces publics : concilier mobilité et sécurité

Page 05 - Citoyenneté

Retour en images

Page 09 - Travaux

Amélioration des structures

VILLE DE VEZIN le-Coquet

INFORMATIONS PRATIQUES

La Mairie

est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30 (sauf le jeudi à partir
de 14h30) et le samedi de 9h à 12h

8, rue de Rennes, BP 5 - 35746 Vezin le Coquet

02 99 64 52 78
mairie@ville-vezinlecoquet.fr

Les permanences en Mairie

Chaque samedi matin de 11h à 12h,
un(e) adjoint(e) assure une permanence
les samedis de 11h à 12h en Mairie
02 99 64 52 78 ou mairie@ville-vezinlecoquet.fr

RPE Eveil & Vous (Relais Petite Enfance)
Sur rendez-vous tous les mercredis hors va-
cances scolaires de 13h30 à 17h30
- 02 90 02 36 85

Conciliateur de justice
Sur rendez-vous en mairie, le dernier jeudi de
chaque mois - 02 99 64 52 78

Assistantes Sociales
Les jeudis de 9h à 12h.
Sur rendez-vous au 02 22 93 67 50

La Médiathèque du Tempo

est ouverte le lundi et mardi de 14h à 18h,
le mercredi et samedi de 10h à 18h,
le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 21h
(période scolaire), à 19h (période de vacances).

11 Contour de l'église, 35132 Vezin-le-Coquet

02 99 78 71 04
mediatheque.vezinlecoquet.fr

Les permanences au Tempo

RSA
Les mardis de 14h à 17h salle la source.
Sur rendez-vous au 02 22 93 64 56

WE KER
Insertion sociale et professionnelle
des jeunes de 16 à 25 ans
sur rendez-vous
02 99 78 00 78

Magazine municipal d'information
AUTOMNE 2023
Date de parution : **Octobre 2023**
Diffusion : **3 000 exemplaires**
Papier recyclé

Directeur de la publication :
René-François Houssin
Impression :
Imprimerie du Rimon
Conception et réalisation :
Service communication
Crédits photos :
Mairie - Freepiks et associations sauf mentions
Dépôt légal :
ISSN 1635-2300

Imprimé avec des encres végétales,
sur papier 100% recyclé.

Sommaire

Actualités municipales 04 - 05
Développement Durable 06 - 07
Cadre de vie 08 - 09
Dossier 10 - 13
Enfance - Jeunesse 14 - 17
Vie associative 18 - 25
Économie 26 - 27
Expression des groupes 28
Culture 30 - 31

Edito

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La rentrée s'est bien passée et nos plus jeunes enfants ont découvert un nouvel environnement. Quitter la famille ou les assistantes maternelles, reste souvent une épreuve difficile. Grâce au bon accueil des enseignants et des agents, avec l'apprentissage à la scolarité et à toutes les activités prévues, l'adaptation a été rapide. Pour les plus grands, c'était presque la routine avec parfois une petite pointe d'appréhension, mais aussi la joie des retrouvailles.

L'été a cependant été perturbé par l'installation illégale des gens du voyage.
Tout d'abord une dizaine de caravanes aux abords du terrain de foot, ensuite, en plus grand nombre, sur l'espace naturel du Rouvray.
Les premiers avaient l'autorisation de s'installer sur le terrain aménagé, ils ont dû s'y déplacer. Les seconds, environ 100 caravanes ont fait un coup de force, investissant le parc du Rouvray, s'ouvrant un passage avec pelles et pioches, forçant toutes nos sécurités, les fluides étant dangereusement connectés à la « débrouille ». J'autorise uniquement l'usage du terrain aménagé, pour le reste la seule option est la négociation, car les gendarmes sont souvent impuissants (voir l'encadré ci-dessous). Des containers pour les déchets sont mis à disposition par Rennes Métropole. Nous fournissons l'électricité et l'eau dans le cadre d'une convention, avec une contrepartie financière. Des engagements sont pris pour que les sites restent propres. Ils ont respecté la convention au niveau des départs et de la propreté des lieu et ils ont payé ce qu'ils devaient y compris les dégâts occasionnés.
Je suis conscient de la forte gêne occasionnée aux riverains avec des allers et venues de véhicules, des coups de Klaxon, dans ce cas particulier, des risques d'accidents pour les usagers du crapa. Heureusement la majorité des conducteurs roulaient doucement. Avec un aussi grand nombre, l'insalubrité reste le problème majeur car ils ne veulent pas de toilettes sèches.
Les familles grandissent, le nombre et la capacité des aires d'accueil sont insuffisants, un effort doit être fait au niveau national car nous avons l'obligation de les accueillir. C'est pire quand arrive l'automne, ils cherchent des terrains imperméabilisés, ne pouvant pas camper sur de l'herbe. Beaucoup de communes sont concernées, mais Vezin est attractif, proche des hôpitaux.
Je comprends leurs difficultés et j'ai eu l'occasion de m'en exprimer dans la presse et sur les ondes.
Dans les prochaines semaines, nous aurons l'occasion de nous retrouver autour de moments conviviaux, indispensables à notre vie communale. Repas des sages, forum intergénérationnel, marché de Noël et beaucoup d'autres animations proposées par nos associations.
Retrouvez-les sur la dernière page de couverture.

Je vous souhaite un bel automne !
Votre Maire dévoué, René-François HOUSSIN

Gens du voyage

Au début de l'été, la préfecture a informé les communes de Rennes Métropole, qu'elles ne pourraient pas faire intervenir les forces de l'ordre pour procéder à l'évacuation du domaine public occupé illégalement par les gens du voyage. En effet, si une des 43 communes de la métropole ne respecte pas le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, il ne peut être procédé à l'évacuation. A Vezin-Le-Coquet, la problématique avait été anticipée : un terrain a été acquis depuis plusieurs années pour répondre à cette obligation légale. Toutefois, l'aménagement d'un terrain d'accueil est du ressort de Rennes Métropole depuis 2015. Les services métropolitains ont annoncé une livraison pour 2024.

Retour en images de l'été

6 Juillet : Pique-nique musical
Une centaine de Vezinois se sont retrouvés au cœur des Champs Bleus lors d'un pique-nique bercé par la prestation des Sales Gosses

25 Août : 3e édition de la fête de l'été !
Plus de 300 personnes étaient venues s'émerveiller devant le spectacle proposé alliant lumières, sons, magies, danses et chansons. L'exposition du CPV a par ailleurs apporté une touche colorée et artistique à ce temps fort.

9 Septembre : Une cinquantaine de nouveaux habitants accueillis par l'équipe municipale. Le plein d'informations pour faciliter leur intégration.

9 Septembre : Le forum des associations a rassemblé une quarantaine d'associations.

1 & 21 Septembre : Rennes Métropole à votre rencontre. Sur votre marché la présence de la STAR, de la maison du vélo.

21 Septembre : Olympiades Inter-EHPAD.
6 EHPAD se défiaient le temps d'une journée autour de jeux divers au complexe sportif de Vezin.

Solidarité

Un forum intergénérationnel pour cultiver le lien entre les générations

Il aura lieu le samedi 4 novembre de 15h à 19h à la salle des Fêtes.

Cette année c'est la danse qui est mise à l'honneur lors de cette manifestation organisée dans le cadre de l'action sociale de la commune. Il s'agit ainsi de relier les générations les unes aux autres, de leur permettre de communiquer autrement, le temps d'un moment de plaisir collectif, joyeux et léger ! Vous pourrez découvrir des démonstrations de danses péruviennes, orientales (arabo andalouse et indienne), d'Argentine (tango, paso doble, valse), et prendre part à votre tour aux danses avec le concours de professionnels. Ou encore de danse africaine (coupé décalé), de danse moderne, jazz et modern jazz, avec notamment la participation de l'Association Culturelle de l'Hermitage Vezin Breteil, sans oublier un temps réservé à la danse Bretonne. La coordination de cet après-midi sera effectuée par Show Light and Sound. Le tout sera également agrémenté par les talents du Club Photo Vidéo vezinois avec son exposition sur «la danse». Quant au final, il reste la surprise de fin de soirée…

Un rendez-vous à ne pas manquer ! GRATUIT

Alors…
On danse !

Ma commune, ma santé

Réunion publique le lundi 13 novembre 2023 à 18h à la Longère du CIAS à Mordelles

Depuis 2016, le Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes se mobilise, afin que les habitants de ses 7 communes puissent bénéficier des meilleures conditions d'accès à une couverture des frais de santé. Pour ce faire, une convention de partenariat avec l'association ACTIOM a été signée. Ce dispositif « Ma Commune Ma Santé » s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. Pour en bénéficier il faut habiter la commune ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune.
Plus d'infos : www.macommunemasante.org

Un centenaire à l'EHPAD

Entouré de sa famille, André Rouvel a soufflé ses 100 bougies à l'EHPAD des Champs Bleus le 28 août dernier

Nature

Arbres remarquables de Bretagne

Avec le concours de différents partenaires dans les départements bretons, la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE) pilote, depuis 2007, le projet Arbres remarquables de Bretagne. Une carte en ligne participative de recensement des arbres remarquables de Bretagne, a été mise en place dans ce cadre.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?
De nombreux critères interviennent dans la classification d'un arbre comme remarquable : ses dimensions, son âge, sa rareté, son emplacement, son histoire, sa situation géographique… Il faut cependant distinguer un arbre « spécial » ou « intéressant » d'un arbre remarquable : le sentiment de « remarquabilité » qu'il éveille doit être perçu par tous.

La carte arbres remarquables : un outil participatif
La carte interactive et participative facilite le recensement du patrimoine arboré breton. Il est désormais possible à toute personne de se connecter et d'ajouter un arbre et sa photo. Un enquêteur, formé aux méthodes d'identification, se charge ensuite de «contrôler» l'arbre, puis un comité d'homologation finalise le classement en «Remarquable», «Bel arbre » ou «Curiosité». Chaque arbre classé fait alors l'objet d'une fiche descriptive complète disponible sur la carte.

Un inventaire citoyen et participatif

Depuis le début du recensement, environ 1 800 arbres ont été répertoriés, dont plus de 450 en tant qu'arbres remarquables.

→ CONTACT
arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr

Clean up day

Le samedi 16 septembre a été organisée une collecte citoyenne des déchets, à l'occasion de la journée mondiale du « Clean Up Day », la journée mondiale du nettoyage de la planète.

Puisque la propreté est l'affaire de tous, la ville de Vezin a convié habitants, associations et riverains à se mobiliser pour une opération de grand nettoyage. Plus d'une cinquantaine de participants se sont répartis les circuits de ramassage des déchets, identifiés en amont.

A 12h, les nettoyeurs de la planète se sont retrouvés pour peser la totalité des déchets collectés : des mégots en pagaille, du plastique, du verre, une roue de vélo, des paires de chaussures… plus de 230 kilos de déchets affiche la balance ! Il serait grand temps pour la pollution de se mettre au régime. Un remerciement est adressé aux participants pour leur aide à la dépollution de la ville et espérons une plus forte mobilisation à la prochaine édition.

230 kilos de déchets collectés

Jardin

Des astuces pour les tontes d'automne !
La pelouse va avoir un regain de croissance à l'arrivée des pluies d'automne. Afin de favoriser la reprise de l'herbe après cette rude période, vous pouvez réhausser votre hauteur de coupe et espacer les fréquences de tonte. Il est conseillé d'effectuer sa dernière tonte (haute) mi-octobre. Sachez que l'automne est la période idéale pour tondre en mulching, car cela permettra non seulement de broyer l'herbe, mais également les feuilles des arbres, créant ainsi un super engrais pour la pelouse.

Protégeons les zones humides !

Les zones humides répondent aux grands enjeux de notre société actuelle et future, notamment pour la protection de la ressource en eau et de la diversité biologique, dans un contexte de changement climatique. Préservons-les !

Le code de l'environnement définit les zones humides comme «les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année». Les zones humides jouent un rôle important par leurs fonctions et les services qu'elles rendent à notre société :

• Fonctions hydrologiques : stockage et restitution de l'eau, régulation des crues, alimentation des cours d'eau… une «éponge naturelle» qui permet de préserver l'eau en quantité.

• Fonctions épuratoires : piégeage, apport, dégradation et transformations biochimiques… un «filtre naturel» qui permet de préserver l'eau en qualité.

• Fonctions climatiques : stockage du carbone, régulation climatique… un «thermo-régulateur naturel»

• Fonctions biologiques : production biologique élevée, présence d'un grand nombre d'habitats et d'espèces animales et végétales, souvent remarquables… un «réservoir naturel de vie» assuré par la présence fluctuante de l'eau.

Il existe un inventaire des zones humides en annexe du PLUI. Elles sont composées de mares, de prairies de fond de vallées, de bois humides et des bandes boisées de rives. La préservation des zones humides doit être la règle, et leur dégradation ou destruction l'exception.

52 hectares de zones humides, 6,7 % de la surface communale

Le recours à des mesures compensatoires n'est concevable que lorsque toutes les autres solutions alternatives ont été précisément étudiées. Seuls y sont donc autorisés les constructions, ouvrages et travaux ne portant pas atteinte à l'intégrité de la zone humide, tant en termes de préservation des milieux que de fonctionnement hydraulique.

La loirie : une biodiversité installée

En février dernier, les vezinois ont pu (re)découvrir cet espace naturel lors d'une balade urbaine. D'une surface d'environ 4 hectares, il est situé à la lisière Est de la ZAC des Champs Bleus. Son nom provient du hameau qui le jouxte.

Pour être ouvert au public, il devra concilier plusieurs paramètres : les attentes légitimes des habitants de profiter de cet espace de nature, la sécurisation des infrastructures structurantes de la ZAC (canalisation des eaux de pluies), la valorisation de certains excédents de terre de la ZAC, mais aussi bien sûr la préservation du Lagot (larges zones humides et biodiversité du site). Le diagnostic écologique du lieu est en cours de finalisation, mais quelques éléments ressortent déjà concernant la biodiversité du site. Ce secteur participe activement aux connexions écologiques locales. Les enjeux forts concernent les alignements bocagers et la ripisylve. Les anciennes haies arborées sont des habitats qu'il est nécessaire de conserver et de valoriser.

Ces espaces sont également caractérisés par des arbres anciens de grande taille et par des strates de végétation intermédiaire. Ils sont très favorables à l'accueil de la biodiversité protégée. Des oiseaux, des mammifères comme les hérissons ou les écureuils sont également susceptibles de fréquenter ces milieux. Un enjeu très fort du site se localise aussi sur un chêne qui accueille le Grand-Capricorne, un insecte saproxylophage menacé à l'échelle mondiale, qui ne vit presque qu'uniquement dans les vieux chênes de plus de 60cm de diamètre.

FICHE PRATIQUE

Tout savoir sur les autorisations d'urbanisme

Vous avez un projet d'installation ou de remplacement d'un abri de jardin, ou d'une piscine. Connaissez-vous la législation en vigueur ?

Les abris de jardin

Vous avez pour projet d'installer un abri dans votre jardin pour y entreposer vélos, tondeuse à gazon ou barbecue ? Voici quelques règles à connaître avant de vous lancer. Elles varient en fonction de la surface au sol ou du secteur dans lequel votre parcelle se situe.

• **Les abris de jardin de – 5 m²** ne sont pas soumis à autorisation, pour autant ils ne peuvent pas être implantés n'importe où dans votre jardin. Il vous faudra tout de même consulter le PLUI pour connaître les règles d'implantation en fonction de votre zonage. (zonage UE 2 pour les secteurs pavillonnaires par exemple). Le règlement du PLUi est consultable sur le site de la commune.

« Au-delà de 5 m² une déclaration préalable est nécessaire »

• **Les abris de jardin de plus de 5 m²** sont soumis à déclaration préalable de travaux. (Cerfa n°13703*11) . Ils doivent respecter les règles d'implantation du PLUi. Si l'abri de jardin est implanté en limites séparatives, il ne devra pas y avoir de débord de toiture chez le voisin, ni de rejet des eaux de pluies chez autrui (ni sur le domaine public).

En savoir +

Consultez le règlement correspondant à votre zonage sur le PLUi en ligne sur le site www.ville-vezinlecoquet.fr ou rennesmetropole.fr

Les piscines

Si vous souhaitez installer ou construire une piscine dans votre jardin, il vous faudra respecter certaines règles. Au-delà d'une certaine surface et en fonction des caractéristiques de la piscine (piscine hors-sol ou non, construction d'une piscine avec son abri, construction d'un abri sur une piscine existante), des autorisations sont nécessaires.

Bien que les bassins de – 10 m² (hors sol ou enterré) ne soient pas soumis à autorisation, il vous faudra cependant respecter les règles d'implantation, de filtration des eaux (pas de rejet dans le réseau d'eau pluviale) et respecter le coefficient de végétalisation (pour rappel le PLUI interdit l'artificialisation totale ou partielle d'une parcelle).

Installation moins de 3 mois = **Pas soumis à autorisation**

Installation : + 3 mois = **Déclaration Préalable** (Cerfa n°13703*11)

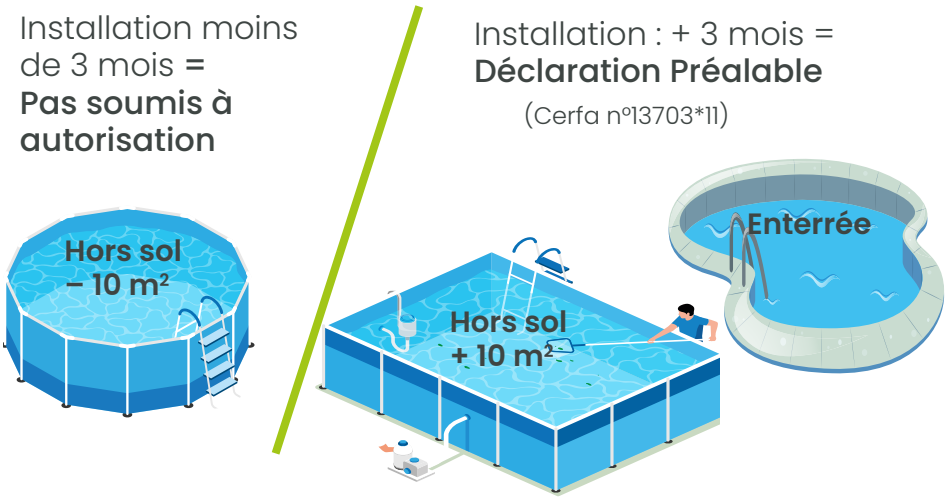

Dans tous les cas avant de vous lancer dans des travaux, il est conseillé de vous rapprocher du service urbanisme qui pourra en fonction de votre projet vous dire s'il est conforme aux règles du PLUi en vigueur en fonction de votre zonage.

→ CONTACT
Mairie Vezin le Coquet
Service urbanisme
Tel : 02 99 64 52 78
urbanisme@ville-vezinlecoquet.fr

Travaux

Un été pour préparer la rentrée

Les équipes des services techniques de la ville ont profité de la période estivale pour entreprendre, au groupe scolaire Eric Tabarly, un ensemble de travaux pour améliorer le confort des élèves et professeurs.

- 400 points lumineux énergivores ont été remplacés par des dalles LED. (Budget 20 000 €),
- Des travaux de peinture ont été réalisés pour un coût de 6 350 €,
- Un point d'eau a été créé et des équipements de cuisine installés pour 1 300 €,
- Du mobilier a été acquis pour 9 000 €.

Dans le cadre du projet d'extension du restaurant scolaire, un dévoiement des réseaux a été effectué cet été : réseau de chaleur, électrique et gaz. Un investissement estimé à 192 200 €.

Le calvaire situé au pied de la MAC a été déplacé définitivement, en accord avec la paroisse, au pied de l'église. Plus visible, il n'en est que mieux valorisé !

Côté complexe sportif, les travaux du foyer de la salle Armor suivent leur cours. D'ici quelques jours, ils seront finalisés.

Support trottinettes

De nouveaux appuis trottinettes ont été posés à proximité de la médiathèque (côté salle Violette et côté restaurant scolaire).
Ils pourront en accueillir jusqu'à 6 par support.
Le support trottinettes vous permet d'accrocher et de protéger vos trottinettes durant votre absence. Ce dispositif bloque le mât de la trottinette par un système de pince. La pince possède un trou de fixation pouvant être cadenassé par un cadenas, un câble ou un cadenas en U. Idéal pour les usagers de la médiathèque mais aussi les écoliers !

Espaces publics : concilier mobilité et sécurité

La mobilité en zone urbaine continue de se complexifier pour répondre au défi de la densité des populations en ville. Vezin comme la métropole rennaise sont concernées. Aussi, nous constatons une hausse importante des déplacements en modes actifs (piétons, vélos, trottinettes, etc). Aujourd'hui notre défi est donc de pouvoir garantir à chacun de se mouvoir en toute sécurité. Notre Plan de mobilité de la commune 2030 prend en compte ces enjeux pour faire évoluer la voirie. Retour sur des initiatives et dispositifs initiés par la ville, impactants en matière de sécurité.

Abaisser la vitesse à 30 km/h

Depuis le 4 septembre, il faut lever le pied : quasiment toute la ville de Vezin le Coquet est passée à 30 km/heure. Cette initiative répond à des objectifs de sécurité routière et de meilleur partage de la route.

Il s'agit d'inverser la logique : là où, avant, la vitesse par défaut était de 50 km/h sauf exceptions à 30 km/h, la règle devient la vitesse à 30 km/h sauf sur quelques axes où elle reste à 50 km/h (les axes principaux qui permettent d'entrer dans la ville et d'en sortir). De plus en plus de villes sont passées à 30 km/h ces dernières années, dont 16 villes de la Métropole rennaise. Leur expérience permet de constater des améliorations en matière de sécurité ou de qualité de vie. Moins d'accidents : la distance de freinage est réduite de moitié par rapport à une vitesse de 50km/h, le conducteur a un champ de vision plus large et une meilleure capacité d'anticipation. Plus de sérénité : la réduction de la vitesse des automobilistes permet de sécuriser le déplacement des piétons, notamment les enfants, les personnes âgées ou en situation de handicap.

32 km de routes passées à 30km/h en cœur de ville

Sécuriser les traversées piétonnes

Un travail est mené avec Rennes Métropole sur une mise en conformité des passages piétons qui vise à améliorer la visibilité mutuelle entre les piétons et les véhicules.

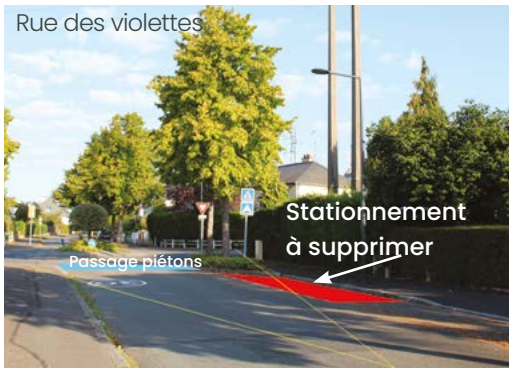

Des travaux seront entrepris dès cet automne, pendant une année, sur 12 points ciblés à Vezin. Il s'agira de supprimer des emplacements de stationnement situés sur la chaussée 5 mètres en amont des passages piétons. Ces aménagements passeront par des extensions du trottoir, la pose de potelets pour baliser la zone, une matérialisation par la peinture au sol ou l'extension des espaces verts. Les riverains seront avertis par courrier des travaux entrepris dans leur secteur.

REV Pont Lagot

Inciter à adapter l'allure

La ville est dotée de deux radars pédagogiques : l'un en situation fixe sur la route de Montfort à l'entrée de l'agglomération, l'autre mobile positionné un mois sur des passages sensibles. Le radar pédagogique, comme son nom l'indique, est un type de radar automatique dont l'objectif n'est pas répressif, mais préventif. Le rôle du radar pédagogique n'est pas de sanctionner les conducteurs en situation d'excès de vitesse, mais de les inciter à lever le pied et à adapter leur allure. Les données collectées par les services de la ville, permettent d'avoir une vue globale sur le nombre de passages, la vitesse moyenne…

Ces données sont accessibles sur le site de la ville www.ville-vezinlecoquet.fr

Aménager la voirie

- Un nouveau tronçon du REV (Réseau Express Vélo) est en service depuis cet été. Il part du Pont Lagot, longe la 2*2 voies et relie la ville à Pacé. Une véritable autoroute pour le vélo. Aujourd'hui on compte 7,5km de voies en site propre (dont 3km partagés avec les piétons), 1km de bandes cyclables et 1,2km de couloirs bus ouverts aux cycles.

- La ville de Vezin le Coquet est attentive aux problèmes de sécurité routière soulevés par les usagers. Il est important de rappeler le processus de mise en œuvre d'aménagements routiers sollicités. Suite à la demande des usagers ou le repérage par les services de lieux accidentogènes, les élus et services sont amenés à sonder et analyser sur le terrain la demande. Le dossier est soumis à Rennes Métropole qui avance des recommandations (signalétiques, aménagements de potelets…) en tenant compte du cadre règlementaire et financier. La ville valide ou pas ces préconisations pour démarrage de travaux. Un aménagement provisoire est réalisé. Une fois la phase test passée, les effets sont évalués. L'aménagement est pérennisé si probant ou requestionné si pas suffisant.

Pont Lagot

Accompagner le changement de pratiques

L'ALEC du pays de Rennes, en partenariat avec Rennes Métropole, lance un service de conseil sur mesure, neutre et gratuit, à destination des habitants, afin d'accompagner le changement des pratiques de déplacement.

Ce conseil se déroule en 3 temps :
• Un 1er temps avec un rdv dans les bureaux de l'ALEC. afin de faire un diagnostic des déplacements actuels et de répondre aux questions.
• Le 2e temps sera consacré à une analyse de ce diagnostic et à l'envoi d'une fiche-synthèse du rdv avec des propositions de solutions détaillées (modes de transport, itinéraires possibles, temps, coût et bénéfices financiers) ;
• Le 3e temps sera dédié, si besoin, au suivi : explication des solutions, questionnements, changement de situation du ménage…

→ CONTACT
www.alec-rennes.org

Interview

Lieutenant Jean Baptiste Nassivera (24 ans)

Commandant de la gendarmerie de Pacé

La brigade de Pacé, des agents, des missions ?

La brigade de Pacé est composée de 32 gendarmes dont 40 % de femmes. Elle assure la sécurité de 6 communes (36 000 hab), soit au prorata, on estime 1 gendarme pour 1200 habitants. Sa mission principale est le service à la population. La gendarmerie se doit de la protéger et la rassurer (lutte contre les violences, prévention de la délinquance…). Elle concourt également au bon ordre public, aux missions de police judiciaire et aux missions de sécurité routière.

Sur la route, un rôle avant tout préventif…

Depuis ma prise de fonction, nous avons multiplié par deux le temps de présence dédié à la police de route. Notre but est de rappeler aux usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou conducteurs, les bonnes pratiques. Les alerter sur la conformité de leurs équipements, un gage de sécurité (éclairage, …), anticiper sur leurs mauvais comportements (téléphone au volant, écouteurs…). Leur rappeler qu'ils se mettent en danger mais également les autres. Notons que depuis quelques mois, nous avons constaté une recrudescence de défaut d'assurance. C'est un acte qui peut coûter cher au final, il en va de la responsabilité civile ou pénale. Cette sensibilisation doit débuter dès le plus jeune âge, aussi nous intervenons régulièrement auprès de jeunes dès le collège.

« Un gendarme se doit d'être à hauteur d'homme »

Faire respecter la loi, c'est aussi de la répression

Stationnements illicites (places réservées, voitures ventouses, …) ou encore comportements inappropriés constatés notamment aux abords des écoles, vitesse excessive en centre-ville, conduite addictive… A Vezin-le-Coquet, le respect du code de la route passe aussi par la verbalisation. Nos actions de terrain, impliquent un passage régulier de nos agents, des contrôles inopinés avec la pose de cinémomètres par exemple.

L'appli ma sécurité

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement, l'application « Ma Sécurité » permet d'accompagner l'usager vers la solution la plus adaptée à ses besoins.

Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

On y trouve :
- les services de pré-plainte et de signalement en ligne,
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne,
- l'ensemble des numéros d'urgence
- les actus et notifications locales de sécurité
- un service de tchat,
- des conseils de sécurité et de prévention
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité,
- une plateforme de signalements des points de deal…

Partager la route : le vivre ensemble

La zone de rencontre (20 km/h) = faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons, les cyclistes et les véhicules. Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules. Attention, il y a un double sens cyclable.

Si vous circulez en rollers, skateboard ou trottinette **(sans moteur)**, vous êtes considéré comme un piéton et vous devez rouler sur le trottoir.

Stationnement aux abords des écoles
Des problèmes récurrents de stationnement sont constatés aux abords des écoles : stationnement sur les places handicapées, sur la chaussée, le trottoir ou encore les passages piétons. N'oubliez pas, de nombreuses places de parkings existent aux abords du contour de l'église

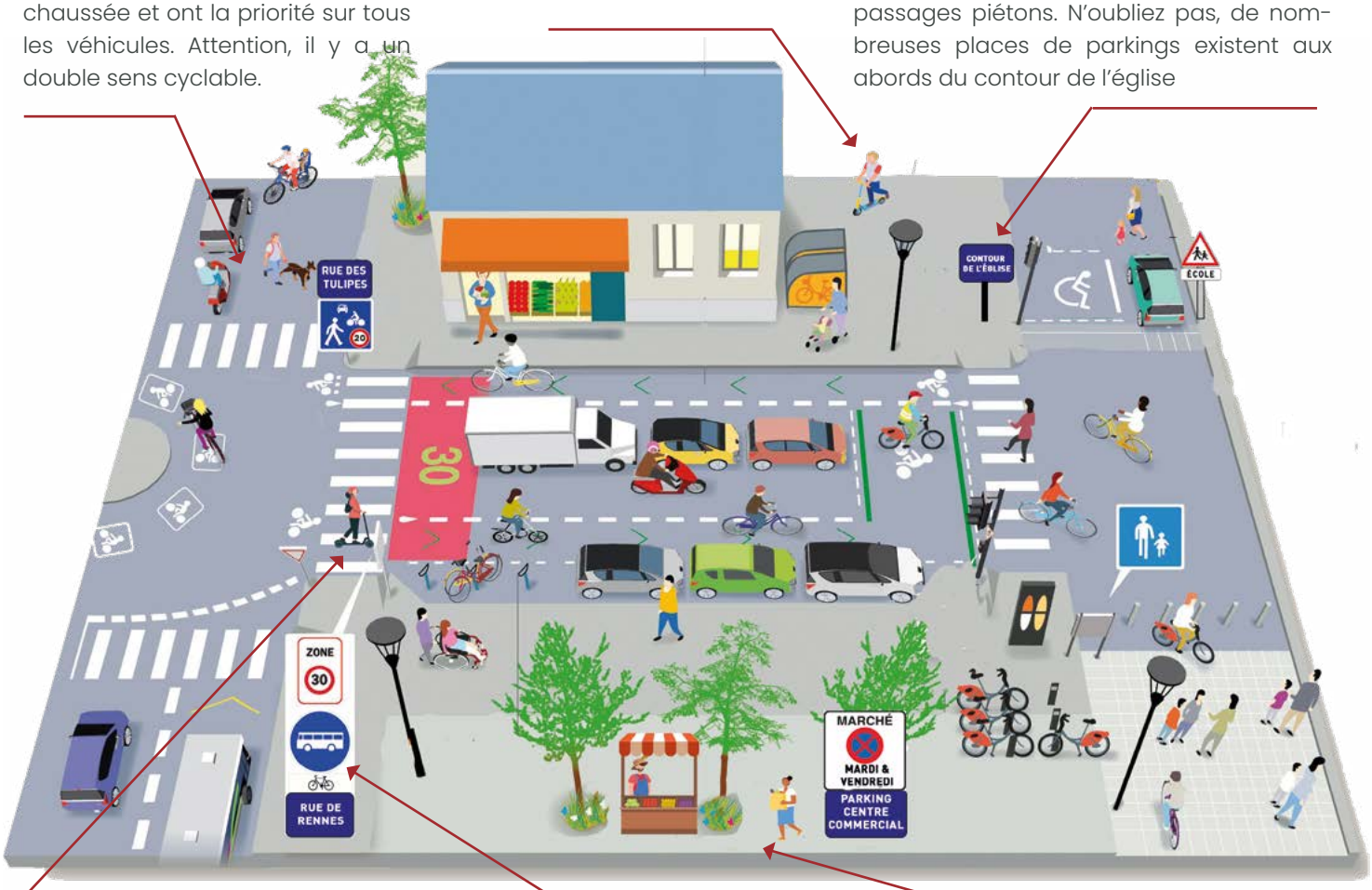

Les vélos comme les EDPM -Engins de Déplacements Personnels Motorisés (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes et hoverboards) sont interdits de circuler sur un trottoir mais autorisés sur les pistes cyclables.

Voie mixte ou couloirs partagés.
Ce panneau indique que la voie est réservée aux transports en commun (souvent des voies de bus) et aux vélos.

Interdiction de stationner
Les jours de marché sur une partie du parking du centre commercial (zone balisée) le mardi de 8h à 13h et le vendredi de 13h jusqu'à 20h.

S'équiper en vidéoprotection

Un maillage de caméras pour verrouiller les axes routiers
Qu'est-ce que la vidéoprotection ? On parle de vidéoprotection lorsque le système de surveillance est destiné à protéger la voie publique. Il peut s'agir d'une route ou d'axes stratégiques prioritaires. Elle répond à des règles strictes et est soumise à un accord préfectoral. Ainsi, les images ne sont visionnées qu'à la suite d'une réquisition judiciaire. Un comité de pilotage, composé d'élus et de services, travaille sur ce projet depuis quelques mois. 11 points sensibles ont été repérés sur la ville suite à un audit. Un cabinet a été mandaté pour réaliser une étude. Celle-ci permettra de déterminer le budget nécessaire à la réalisation et la faisabilité de la mise en œuvre de ce projet.

Escale Jeunes

L'album de l'été

Korrigans

Une nouvelle saison lancée !

Equipe d'animateurs intervenant pour l'accueil de loisirs et sur les temps périscolaires

Une nouvelle année commence, avec de nouveaux animateurs qui viennent compléter l'équipe : Yanis, Laure, Slorianne, Manuela et Zohra rejoignent Manon Gwéric et Manu.
Toutes les inscriptions sont à effectuer sur le portail famille.
parents.logiciel-enfance.fr/vezin-le-coquet

Un calendrier

Le thème retenu pour cette année aux Korrigans est « L'imagénarium».
Retrouvez le calendrier de l'année sur le portail famille, le site internet et à disposition en version papier aux korrigans.

Pour rappel : l'accueil de loisirs est ouvert les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.
Les horaires d'accueil sont :
Pour les mercredis :
Arrivée : 11h30 (pour les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire) ou 13h30-14h00 / Départ : 17h-18h30
Pendant les vacances :
Matin : 7h45-9h / Midi : 11h45-12h
Après-midi : 13h30-14h / Soir : 17h-18h30

→ **CONTACT**
02 99 64 79 50
enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr

Semaine de la parentalité

Le service enfance jeunesse participe à la semaine de la parentalité organisée avec les différentes communes du CIAS du 13 au 18 novembre 2023.
Vous trouverez de nombreuses activités sur ce thème et pourrez partager de bons moments en famille à cette occasion. Un programme détaillé vous sera communiqué une quinzaine de jours avant l'événement mais on peut déjà citer quelques actions prévues : jeux vidéo en famille, café et goûter parents, atelier art thérapie en famille… La médiathèque sera associée à l'organisation de cette grande et belle semaine, guettez le programme !

Conseil Municipal Enfants

Les élections CME auront lieu le jeudi 12 octobre 2023, dans la salle du Conseil Municipal. Cette année, les élèves de CM1 de la ville vont élire 4 nouveaux membres qui intégreront le conseil pour y apporter de nouvelles idées !

Crée en 1997, le Conseil Municipal d'Enfants (CME) est composé d'une vingtaine d'enfants du CM1 à la 5e, élus par leurs camarades pour un mandat de quatre ans. Il s'agit d'un engagement permettant aux enfants de s'exprimer, d'être écoutés, entendus et consultés. Les jeunes élus proposent des idées pour améliorer la vie locale. Pour mener à bien leurs projets, ils sont soutenus dans leurs actions par des animateurs, des élus adultes, et par le personnel technique et administratif de la ville.

Participation des élus à l'opération Clean up Day

Groupe scolaire Eric Tabarly

Une 6 ème classe ouverte

Conformément à la décision de l'inspection académique, une sixième classe a ouvert à l'école maternelle Eric Tabarly. De ce fait, les locaux ont été réorganisés et des travaux ont été entrepris durant l'été pour assurer l'accueil de cette nouvelle classe. (Cf P.9)

300 élèves sur 13 classes

Un dispositif ULIS

Depuis cette rentrée de septembre 2023, le groupe scolaire Eric Tabarly accueille un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) avec 8 places. Rencontre avec Amélie Bahoff, coordinatrice.

En tant que coordonnatrice du dispositif ULIS, quel est votre rôle ?
Mon rôle est d'accompagner ces 8 enfants avec des troubles cognitifs qui éprouvent des difficultés de suivi tout au long de l'année. Scolarisés du CE1 au CM1, ces enfants ont un handicap qui ne permet pas une scolarisation complète en classe ordinaire. Aussi, on ne parle pas de cursus scolaire mais de parcours ! Le coordonnateur met en œuvre le Projet Personnalisé de Scolarisation. De ce fait, un emploi du temps adapté est réalisé pour chacun d'entre eux afin de favoriser leur inclusion. Il s'articule entre du temps passé en classe de niveau et du temps où ils sont présents dans cet espace plus individualisé, ou encore des rendez-vous extérieurs.

J'élabore un projet d'organisation et de fonctionnement pour chacun d'entre eux. En lien avec leur famille, mon rôle consiste à coordonner toutes les interventions des partenaires qui gravitent autour de leur parcours :
- Pédagogiques : lien avec leur enseignant, les services périscolaires,
- Professionnels de santé : orthophonistes, psychologues ...
- Et, l'éducation nationale.

Qu'est-ce qui différencie une classe Ulis d'une autre classe ?
J'ai investi un espace qui autrefois était une classe ordinaire, mais tout a été réorganisé. La classe est située près de la porte d'entrée principale et c'est important car les déplacements des élèves sont fréquents et doivent être rapides et sécurisés (nombreux rdv extérieurs). Dans la classe, différents espaces collectifs mais aussi individuels sont cloisonnés, car l'enfant a besoin quelquefois de s'isoler. Tout est question de dosage. Vous remarquerez également des équipements et outils pédagogiques différents des autres classes. Ils sont indispensables pour lever les obstacles, accéder à la compréhension de manière plus ludique, tout est question d'adaptation.

Quelle relation avez-vous avec les autres instituteurs du groupe scolaire ?
J'ai reçu un très bon accueil de l'équipe pédagogique. Mes collègues étaient tous partie prenante de ce dispositif, et c'est encourageant. Tous les enseignants de l'école peuvent être amenés à accueillir un ou plusieurs élèves dans le cadre d'une inclusion. Nous tissons une véritable relation de confiance. C'est nouveau pour eux aussi ! Aussi nous avons des temps de formation prévus et des temps d'échanges réguliers.

Périscolaire

L'intégration des CP au groupe scolaire Eric Tabarly

Les CP ont fait leur rentrée dans l'école «des grands» avec le sourire. Ils se sont très vite adaptés au déroulement des temps périscolaires. Quel bonheur de se retrouver chez les élémentaires maintenant !

Gwéric, animateur du service enfance jeunesse, les a accompagnés dans leurs premiers jours au restaurant scolaire et pendant la pause méridienne.

Accompagnement à la scolarité

La ville de Vezin propose un service d'accompagnement à la scolarité pour les enfants du CP à la 3ème . Ils sont accueillis et encadrés par un agent du service Enfance Jeunesse et des bénévoles.

Aussi, pour assurer ce service, nous sommes à la recherche d'un super-héros de l'éducation, du 6 novembre 2023 au 26 juin 2024 !
Rejoignez notre équipe en tant que bénévole.
Vous êtes :
- Disponible les lundis et jeudis de 16h45 à 18h15, hors vacances scolaires,
- Vous souhaitez aider les enfants à développer des compétences et à renforcer leur confiance en eux.

N'hésitez pas à nous contacter

→ CONTACT
Service Enfance Jeunesse :
02 99 64 79 50
Périscolaire : 02 99 64 72 90
enfance-jeunesse@ville-vezinlecoquet.fr

Ecole Notre Dame

Des travaux en cours

Des travaux dans certaines classes ont été réalisés pendant les vacances de Pâques et pendant l'été.

- Pose de faux plafonds pour améliorer l'acoustique et installation de panneaux lumineux en led pour améliorer l'éclairage et réduire notre consommation d'électricité dans 5 classes et la salle de motricité.
- Deux classes et la salle de motricité ont été repeintes. Dans cette dernière a été posé un revêtement de sol en PVC pour donner une meilleure acoustique et un meilleur confort ergonomique (sol amortissant).
- Un nouveau réseau informatique permet à toutes les classes d'avoir accès à internet.

Des travaux sont toujours en cours dans le bâtiment administratif (fin prévue aux prochaines vacances).
- Pose de laine de verre et remplacement des fenêtres pour améliorer l'isolation.

279 élèves répartis sur 11 classes de la petite section au CM2

- Aménagement de bureaux, d'une salle de reprographie, d'une salle des maîtres (avec un espace repas) et de sanitaires pour les enfants et les adultes.

Tous ces travaux sont financés par la caisse d'entraide de la DDEC qui nous aide pour réhabiliter l'école.

Forum des associations

Une remise de trophées

Samedi 9 septembre, une quarantaine d'associations et quelques partenaires étaient présents au forum des associations. Culture, loisirs, sports… Une multitude d'activités étaient proposées aux familles.

A l'issue de ce forum, René-François Houssin, maire et Martine Quelleuc, l'adjointe aux sports et à la vie associative accompagnés de Mickaël Bouloux, député, ont rassemblé les bénévoles des associations autour d'un verre. L'occasion également pour la première année de remettre le «trophée du bénévolat» à trois associations locales. Ainsi, un premier trophée a été remis à l'Amitié Vezinoise représentée par Odile Moullec, présidente. L'association, née en 1973, répond aux besoins de solidarité, d'amitié et de partage, afin de rompre la solitude de nos aînés.

Le second a été attribué à la Compagnie de Thalie. Daniel Désévédavy (ancien président et à l'origine de l'association) et Michel Roussel (président actuel) de l'association Théâtrale vezinoise.

Le dynamisme, la solidarité, le lien entre les bénévoles soulignés

Animer la vie communale par l'interprétation de pièces de théâtre, la lecture de textes et leur mise en scène tout en distrayant les concitoyens, telles sont leurs passions. Leurs représentations réparties sur trois week-ends par an, rassemblent environ 1200 spectateurs. Et enfin, le troisième trophée a été attribué à l'Avenir Sportif Vezinois représenté par Sylvain Pleyber (président). Cette association est la plus ancienne de la commune. Elle fête ses 80 ans et compte aujourd'hui 5 sections sportives : badminton, basket, tir à l'arc, foot, tennis de table.

Ouest Athlétisme 35

Après une pause estivale, les entraînements de l'école d'athlétisme ont repris.

Elle accueille les enfants nés entre 2013 et 2017 le mardi de 16h45 à 17h45 sur le terrain annexe ou salle Armor selon les conditions météorologiques. L'objectif est de permettre aux enfants de développer leur motricité par des ateliers ludiques autour des grandes familles de l'athlétisme que sont les courses, les sauts et les lancers. Pour les plus grands, les entraînements ont lieu sur l'aire intercommunale d'athlétisme de Le Rheu. Les jeunes nés entre 2009 et 2012 peuvent s'entraîner le mercredi, de 16h30 à 18h, et le samedi, de 11h à 12h30 ; les plus grands, le lundi, de 19h à 20h30, ainsi que les mercredis et vendredis, de 18 à 20h. La saison dernière, le club comptait 163 adhérents. Outre l'école d'athlétisme de Vezin, le club propose également des entraînements sur 5 autres communes du territoire de l'ouest rennais. Avec un total de 83 enfants, l'Ouest Athlétisme 35 compte parmi les plus grandes écoles du département. Outre les entraînements, le club organisera des regroupements de ses écoles à l'occasion des vacances scolaires et un challenge départemental.

→ **CONTACT**
ouestathle35@gmail.com
www.oa35.org

Courir à vezin

La course à pied et la marche nordique sont deux activités de plein-air excellentes pour le corps mais aussi pour l'esprit !

Nous accueillons les pratiquants confirmés ou les débutants. Aucun niveau de performance n'est demandé. Aussi, si vous souhaitez bénéficier de conseils et pratiquer la course à pied ou la marche nordique, en groupe, dans une ambiance conviviale : rejoignez-nous !

Les entraînements se déroulent autour de Vezin et des communes avoisinantes et permettent de découvrir de nouveaux chemins. Lieu de rendez-vous : CRAPA

Une nouvelle saison pour courir et marcher dans la bonne humeur !

Course à pied : le mercredi à 9h30 et à 18h, le jeudi à 18h et le dimanche à 10h.
Marche nordique : le jeudi et le samedi matin à 9h30 avec animateur en alternance.

→ CONTACT
couriravezin@gmail.com

Vezin Fitness

13 cours assurés, 3 nouveaux pour cette rentrée

Vezin Fitness est à vos côtés si vous recherchez une activité sportive dans la convivialité et la bonne humeur !
Plus de 100 adhérents nous ont déjà rejoints et apprécient cette cohésion de groupe, donnant la possibilité de progresser rapidement grâce aux conseils et au professionnalisme de notre coach Ivanne.
A savoir que l'Association propose de multiples cours (13 au total) échelonnés du lundi au samedi, des plus toniques aux plus relaxants. Que vous recherchiez a développer votre endurance, à perdre quelques petits kilos superflus, vous muscler et/ou vous détendre, vous trouverez forcément votre bonheur chez nous !

Côté planning et afin de mieux répondre à l'attente de nos sportifs, 3 nouveaux cours sont désormais disponibles :
Total Abdos : Cours dédié exclusivement au travail du centre du corps. Mélange d'exercices issu du gainage, du Pilates et autres méthodes de travail pour renforcer, tonifier et dessiner la sangle abdominale. Travail intense qui renforce en parallèle la ceinture abdominale
Gym pilates : Cours utilisant la méthode sportive douce, composé d'exercices de renforcement des muscles profonds mais doux pour les articulations. Accessible à tous quels que soient le niveau et l'âge. Activité sportive complète avec comme objectif de renforcer les muscles trop faibles et de décontracter les muscles trop tendus, tout en permettant de travailler le mental et l'esprit
Gym tonique : Cours basé sur des séries d'exercices dynamiques sur une musique rythmée. Travail permettant un renforcement et une tonification des principaux groupes musculaires du corps et un développement des capacités cardio-respiratoires.
Côté adhésion, une nouvelle formule vous est proposée donnant accès aux séances du matin (à l'exception du samedi).
Côté investissement : de nouvelles barres lestées sont à votre disposition
Nous sommes persuadés que la diversité de nos cours avec une tarification très accessible vous encouragera à nous rejoindre. Très bonne saison sportive à tous !

→ CONTACT
06 81 40 16 73
vezin.fitness@gmail.com

Nan'Eco

Lors de notre dernière mission en mai et juin 2023 au Togo (Adétikopé) en partenariat avec l'asso CED, on a distribué gratuitement 1000 Nan'Eco Basic avec des campagnes de sensibilisation dans des écoles et villages.

Partout, nous avons eu un accueil très chaleureux et l'envie de créer une économie locale se concrétise : la construction d'un bâtiment se fera entre septembre et novembre 2023. Dès janvier, lors de notre prochaine mission, nous redistribuerons 1000 Basic et nous démarrerons la formation de quelques couturières pour produire les serviettes hygiéniques Nan'Eco puis suivra la commercialisation. En attendant, nous continuons de vendre des créations (tote bag, carrés démaquillants, pochettes, paniers, sacs à provision, chouchous...) afin de financer ce projet. Une idée de partenariat avec PHI 35 est en cours pour une exposition photos et vente courant novembre 2023. En décembre, nous serons présents sur plusieurs marchés de Noël. Betton (3 décembre), Rennes Amnesty International au Lices (2-3 décembre), Vezin le Coquet (15 décembre) ...
Nous cherchons un moyen pour envoyer nos marchandises à moindre coût, du sponsoring, des dons (déductibles des impôts). Nous tenons à remercier les groupes de couturières de Vezin-le-Coquet, L'Hermitage, Bréal-sous-Monfort et Iffendic pour leur aide à couper les tissus pour la fabrication des Basic depuis le mois d'avril.

→ CONTACT
Sabine Gemoets Renouard
06 02 32 74 79

L'humanitaire par des femmes pour des femmes

Vezin Activités Loisirs

Lors du forum des associations, plusieurs ouvrages confectionnés toute l'année par les membres de l'association ont été exposés. Des billets de loterie vendus au profit du Téléthon permettront de remporter de très beaux lots dont un joli patchwork lors d'un grand tirage à l'occasion de la journée nationale du Téléthon.

Douze lunes

Cette année les cours de Qi gong ont repris avec Maya, 2 fois par semaine à la salle bleue. Des activités bi-mensuelles (ateliers d'exploration créative) et mensuelles (cafés philo) sont également lancées. Si vous êtes intéressé pour vous inscrire, contactez-nous, il est peut-être encore temps. Voici les rendez-vous prévus pour les curieux de passage pour cette fin d'année :

Atelier Qi gong d'automne avec Maya : Mouvements, automassages et méditation - Sam 14 octobre 10h-11h30 à la salle bleue. 20 €

Cafés philo :
Jeu 19 octobre à 20h au Tempo : Le travail nous rend-il libres ?

→ CONTACT
associationdouzelunes@gmail.com

Les Jardins Coquets

Le samedi 2 septembre 2023, Les jardins familiaux ont servi de cadre au traditionnel pique-nique organisé par l'association.

Belle météo et convivialité ont été au rendez- vous pour ce temps fort et ce moment très apprécié des participants. Par ailleurs, l'équipement communal des jardins coquets a servi, le mardi 27 juin, de support pédagogique à une classe de maternelle de l'école Eric Tabarly pour le plus grand plaisir des grands et des petits. Les enfants ont pu sur place découvrir toutes sortes de légumes, fêter les anniversaires de juin et juillet et le lendemain, dans leur classe, découvrir de nouvelles saveurs grâce à des préparations faites avec quelques produits rapportés des jardins.

Pique-nique annuel et accueil d'enfants aux jardins familiaux

La Vallée

Quelle fierté de voir un quartier aussi dynamique !

En mars, une vingtaine de joueurs et joueuses de belote se sont réunis pour une après-midi récréative.
En avril, 30 amateurs et amatrices de bières ont visité la brasserie locale Drao et ont pu déguster plusieurs bières artisanales.
Le 10 juin, un peu plus de 80 personnes se sont retrouvées pour notre soirée d'été et ont passé un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette/saucisse.

Nous avons terminé cette première partie de l'année avec notre après-midi pétanque où 24 personnes se sont affrontées.
Sur cette deuxième moitié d'année, nous continuons à proposer des bons moments avec la visite de la Maison Yves Rocher le 23 septembre, notre repas annuel le 7 octobre et une présentation de Nathalie Renevier sur les bienfaits de la respiration sur le rythme cardiaque. Cette présentation sera ouverte à tout Vezin. N'hésitez pas à venir **le samedi 18 novembre à la salle Polyvalente dès 14h.**

→ CONTACT
presidence.la.vallee.vezin@gmail.com
associationlavalleevezin.wordpress.com

Vezin'Sol

Vezin'Sol - Association Energies du Pays de Rennes, vous invite à «découvrir les enjeux énergétiques de demain, sans drame, sans peur ni jugement, mais avec le sourire et le goût du défi» à travers une conférence gesticulée de Manuel Moreau : **Jeudi 23 Novembre 2023 à 20h** à la salle des fêtes de Vezin le Coquet. Soirée accessible à partir de 10 ans. Entrée gratuite, participation libre aux frais annexes. Ce sera aussi l'occasion de nous présenter et de parler des possibles réalisations collectives et individuelles pour réduire notre empreinte énergétique.
Un pot clôturera la soirée.

→ CONTACT
vezinsol35132@gmail.com

L'AMAP en cavale

L'association qui réunit consommateurs et producteurs de bons légumes, au Grand Chevillé, prépare sa rentrée.

Les rencontres se multiplient dans la communauté du bien manger à Vezin le Coquet, à l'occasion de chantiers participatifs aux Jardins en Cavale : après les oignons, c'est au tour des pommes de terre ! Certains consommateurs ont prêté main-forte pour les récolter, en cette fin d'été, dans un moment convivial. Ils ont participé à cette étape clé de la production et en ont appris plus sur les caractéristiques des pommes de terre qu'ils consomment. C'est également l'occasion de discuter des prochains évènements et de l'organisation de l'AMAP, qui démarre en octobre. L'association accueille les curieux de cette aventure commune et enregistre les inscriptions sur place au Grand Chevillé.

→ CONTACT
amapencavale@nebulae.com

Les sourires de Loanne

10 ans déjà !

Créée en Février 2013 pour venir en aide à une petite fille, atteinte d'une maladie rare, l'association « Les Sourires de Loanne » organise des manifestations pour récolter des fonds afin de faciliter la vie quotidienne de Loanne.

Le 10 septembre, le conseil d'administration avait invité les adhérents à un pique-nique sur le terrain de l'école Notre-Dame. Une soixantaine de personnes se sont donc retrouvées pour passer un agréable moment. C'était aussi l'occasion de faire un bilan de ces 10 années et de remercier tous les donateurs, les adhérents et les associations qui ont permis la réalisation de nos projets. Le pique-nique a pu se passer en extérieur et se poursuivre par une partie de palets où les rires et la bonne humeur étaient au rendez-vous. L'association remercie l'école Notre-Dame et la municipalité pour la mise à disposition du terrain et d'une salle de repli.

Rejoignez notre association

→ CONTACT
lessouriresdeloanne@gmail.com
les-sourires-de-loanne.over-blog.com

Oiseaux Club Rennais

L'oiseau club rennais organise le championnat bi-départemental (22 & 35) d'oiseaux de cages et de volières les 28 et 29 octobre 2023 salle des fêtes à Vezin le Coquet.

Ouverture au public :
- Samedi 28 octobre 14h à 18h.
- Dimanche 29 octobre 10h à 17h30.

Entrée 2,50 €. Gratuit enfants moins de 12 ans accompagnés. Petite restauration sur place.

Amitié Vezinoise

Une conférence programmée...

Le groupe « Vezin , Histoire et Patrimoine », de l'association « l'Amitié Vezinoise » a poursuivi ses recherches sur l'histoire de la commune de Vezin et propose de partager le fruit de ses recherches dans le cadre d'une conférence programmée le vendredi 1er décembre à 20h30 à la salle polyvalente.

2 thématiques seront abordées :

- Les maires et les conseillers municipaux de Vezin de 1794 à 1971.

Les personnes représentant le pouvoir à l'échelle locale, leur sensibilité politique, les décisions prises et leur impact sur la vie de la commune et de ses habitants. Tensions et anecdotes seront aussi racontées.

-Territoire et Population à Vezin au XIXème siècle et première moitié du XXème siècle.

Durant tout le XIXème siècle et la première partie du XXème siècle on pourrait résumer l'histoire de Vezin comme celle d'un territoire rural d'une grande banalité. Des hameaux disséminés, une activité agricole, un bourg si modeste qu'il peine à se condenser autour de l'église, la mairie et les écoles le long de la route qui mène à Rennes. Derrière l'appellation territoire rural, on résume une histoire complexe qui associe ou oppose la propriété foncière, l'exploitation des terres et le logement des habitants avec une nécessaire adaptation de son modèle social. Terre de multiples manoirs issus de l'ancien régime, la propriété foncière a été bouleversée lors de la Révolution. Le cadastre napoléonien établi au tout début du XIXème siècle nous restitue une image parcellisée et inédite de la commune. Les matrices cadastrales associées décrivent précisément la composition et les recompositions successives des propriétés foncières. Cependant la population de Vezin reste d'une extraordinaire stabilité, un peu plus de 600 habitants, stabilité qui cache une grande porosité avec les communes voisines et une importante migration. La production agricole est le véritable régulateur de la population et l'habitat façonne des classes sociales aujourd'hui disparues.

Les copains de la planche

Initiation aux danses traditionnelles : un lundi soir sur deux, de 20h30 à 22h30, à la salle polyvalente, l'association offre la possibilité de réviser toutes les danses apprises en stage et de s'initier aux danses de toutes les provinces françaises, qui sont proposées dans les bals Folk et Fest Deiz ou Fest Noz. On peut y apprendre (ou revoir) les danses du Berry, du Cantal, du Poitou, des Landes, du Pays Basque, ...

Animations musicales : le groupe se produit aussi dans les Fest-Deiz et Fest-Noz, notamment à la salle Le Maout de l'Hermitage pour les Fest Deiz (deuxième dimanche du mois). Les CDLP animent aussi diverses réunions conviviales ou des après-midi en EHPAD.

Bal de printemps : pour 2024, un projet est en construction autour des sonorités des vielles à roue et des danses du Berry pour un Bal Folk et Fest Noz.

Promouvoir la culture traditionnelle des provinces par la musique, la danse et le chant...

→ CONTACT
Armelle PION
copainsdelaplanche@orange.fr
06 82 37 25 12

1001 notes

Le succès de nos deux concerts en juin a permis de remettre un chèque de 1200€, au profit de l'association APF France Handicap 35.

Depuis le forum des associations, les répétitions ont repris tous les mardis à partir de 20h30 jusqu'à 22h15 salle Mosaïque au Tempo. Nous sommes heureux d'accueillir les nouvelles et nouveaux chanteurs et de retrouver les anciens pour débuter une nouvelle année de chants et convivialité. Si vous aimez chanter et voulez intégrer 1001 notes, venez faire un essai, Béatrice, Loïc et Coralie nos chefs de chœur ainsi que Michel notre président, vous accueilleront avec plaisir… Pas besoin de connaître le solfège ou la musique, nous sommes un groupe de 4 pupitres Soprane, Altis, Basse et Ténor passionnés et amateurs de chant. Notre répertoire est très varié avec des chants d'Afrique, d'Europe…

→ CONTACT
06 07 51 88 19
1001notes.wix.com/vezin

La Compagnie de Thalie

Depuis le 1er septembre la Compagnie de Thalie a repris le chemin des planches.

Elle vous prépare pour février une comédie en deux actes de Marie Laroche-Fermis. Caroline et son fiancé sont en vacances de neige avec deux couples d'amis quand ils voient débarquer la belle-mère qui enchaîne les gaffes. Un spectacle familial comme la Compagnie vous en propose chaque année. Tous les membres de l'association font leur maximum pour offrir un spectacle de qualité et vous faire passer un agréable moment.

N'hésitez pas à rejoindre notre troupe !

Retenez dès à présent les dates des représentations 2024 : les samedis 3, 10 et 17 février à 20h30 et les dimanches 4,11 et 18 février à 15h.

→ CONTACT
lacompagniedethalie.vezin@gmail.com

ACHVB

Pour clore l'année scolaire en juin, nous avons eu la joie de présenter à l'Hermitage l'exposition des travaux des élèves d'arts plastiques. Une très belle exposition riche en œuvres et en couleurs. Lors du gala de danse à Montfort, les élèves ont pu montrer leur joie de danser et leur talent. Au cours de ces deux événements, nous avons organisé une fête surprise pour les 30 ans de présence de nos professeurs d'arts plastiques et de danse. L'association culturelle a fait sa rentrée et a participé aux forums des associations locaux pour les inscriptions aux cours de danse, arts plastiques, danse de salon, théâtre et orthographe.
L'assemblée générale aura lieu début octobre, l'avenir de l'association est en jeu. Venez nombreux !

L'AMV

40 ans d'existence

Créée en 1983 par Michèle Le Goff, Vezinoise et conseillère municipale sous le mandat de monsieur Rahn, l'association musicale de Vezin fait partie de ces associations qui ont vu défiler bon nombre de musiciens en herbe entourés de nombreux professeurs.

Les enseignants qui ont marqué toutes ces années sont très certainement Annie Thétiot-Ménard, professeure de piano dès 1983, partie en retraite en 2005, assistée de Martine Richard en 1984, professeure de formation musicale, orchestre, accordéon et piano, en poste actuellement et professeure coordinatrice. On citera également des piliers de cette association comme Hervé Renimel pour la direction de l'orchestre jusqu'en 2001 et Jean-Pierre Tribondeau, professeur de batterie et percussions parti à la retraite en 2007 ainsi que Jean-Jacques Germain, professeur de guitare jusqu'en 2019.

L'association a fonctionné grâce au bénévolat : plusieurs présidents se sont relayés **d**epuis Michèle Le Goff. C'est Marie-Claude Leroux qui lui succède. Quant à Pierre Boch, il restera président plus de 10 ans ! Une pensée également à tous les membres du bureau, bénévoles qui ont aussi œuvré dans l'ombre pour faire vivre l'A.M.V. et qui continuent actuellement sous la présidence d'Isabelle Chevillard ! Merci également à la municipalité qui a toujours soutenu financièrement l'association musicale, soutien d'autant plus précieux aujourd'hui que la pérennité de l'A.M.V. en dépend.

Un grand MERCI à tous.

Pour cette rentrée 2023-2024, notons l'ouverture d'une chorale pour enfants de 7 à 13 ans avec Inès Ulrich et d'un atelier de percussions digitales pour débutants de 7 à 13 ans avec Martine Richard. Tous les membres du bureau de l'AMV ont toujours apprécié le travail de Martine qui a porté l'association avec une énergie indéfectible. Durant ces quarante années, Martine a encadré son groupe de professeurs et ses élèves avec un grand professionnalisme, toujours généreuse en conseils et encouragements. Son amour pour son métier et la musique ont donné à l'AMV un dynamisme… que nous avons à cœur d'entretenir !

→ CONTACT
06 76 61 81 16 / amv.vezin@gmail.com
amvvezin.wixsite.com/amv-asso

De G à D : Annie Thetiot Ménard, Michèle Le Goff et Martine Richard.

Quelques temps forts ont marqué ces 40 années

-De 1985 à 1987, participation de plus de 60 élèves des classes de CM2 des écoles de Vezin à jouer de la flûte à bec sous la direction de Martine Richard assistée de Roger Chrétien et Soeur Monique pour l'événement « les Musiciens Amateurs de Rennes » !
- De 1990 à 2008, la classe de préparation à l'option musique « Baccalauréat » a permis à de futurs bacheliers de découvrir l'orchestre national de Bretagne
- En 1994, déplacement à Paris en car pour une cinquantaine de Vezinois et d'élèves de l'association pour découvrir l'opéra Rock « Starmania » de Michel Berger et Luc Plamandon au théâtre Mogador
- En 1997 « Au bout d'un rêve » et **1999** « Mélimélomane », sortie de deux CD avec l'orchestre dirigé par Hervé Renimel et Martine Richard.
- En 2017 et 2019, 2 ciné-concerts, avec l'association « Ça Tourne » mis en oeuvre par Jean-Marc Le Rouzic et orchestrés par Martine Richard, qui ont remporté un vif succès.
- Mai 2023, participation aux Jardins Enchantés organisés par la municipalité
- **Chaque année autour du 21 juin**
L'incontournable et traditionnelle « Fête de la musique » où les murs de la salle des fêtes vibrent au rythme des percussions et des différents orchestres pour marquer la fin de la saison musicale

Votre marché

Du pain bio

Elise Pirotais de La Maison Anne de Bretagne est désormais présente sur votre marché tous les mardis matin à Vezin le Coquet. C'est un fournil qui vous propose une gamme de pains, exclusivement au levain. Cette maison du pain travaille dans une démarche éco-responsable avec des farines bio locales. « J'ai à cœur de vous proposer des produits responsables et de prendre le temps, afin que le pain puisse développer tous ses arômes » précise Elise.

Par ailleurs, le bar PMU «le Cheval Blanc» vous annonce que désormais un dépôt de pain est assuré tous les dimanches matin. Ces deux possibilités d'achat s'ajoutent au supermarché Utile et sur le marché hebdomadaire le vendredi avec le Fournil de la coco (pains biologiques).

Marché de Noël

15 déc

Vendredi 15 décembre à partir de 15h, sur votre marché hebdomadaire traditionnel principalement alimentaire, des commerçants ambulants vous proposeront à la vente des créations artisanales. Faites le plein d'idées cadeaux !

Depuis sa reprise en septembre, quelques changements du côté du marché.

- Happy Cyclette, reprise par l'entreprise Velogik en 2023, a annoncé l'arrêt de son activité sur le marché. En effet, dans le cadre d'un plan de transformation, le groupe Velogik se recentre sur son coeur d'activité historique, à savoir la maintenance et l'exploitation de flottes de vélos.
- Les Maraîchers du Pâtis, par manque de personnel ne peuvent-plus assurer leur présence sur le marché.
- En revanche, d'autres commerçants s'installent progressivement comme un boulanger, un vendeur de miel, une créatrice en couture… qui s'ajoutent aux commerces existants et qui proposent : galettes, pizzas, volailles, fromagerie, charcuterie.

N'hésitez pas à venir les découvrir
le mardi de 8h à 12h30 et
le vendredi de 15h à 20h30.

Des aides pour améliorer votre maison

Vous envisagez des travaux dans votre maison ? Vous êtes éligibles aux aides de l'ANAH ? Vous pouvez recevoir des aides de Rennes Ville et Métropole.

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur d'une maison individuelle au sein de Rennes Métropole, le Programme Général d'Intérêt (PIG) de la Métropole vous permet de bénéficier d'aides pour améliorer le confort de votre logement. Grâce à ce dispositif incitatif, des aides financières et techniques sont apportées aux ménages occupants les plus modestes pour leur permettre d'effectuer des travaux de rénovation énergétique dans leur logement (isolation, chauffage …), d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et de traitement des situations d'habitat indigne. Vous avez un projet de travaux ? Renseignez-vous auprès des conseillers Habitat du CDHAT au 02 99 28 46 50 ou lors des permanences ou pigrennesmetropole@cdhat.fr

Or Fecit

Un atelier de conservation restauration d'œuvres en bois doré

Des États-Unis en passant par le Louvre, Damien Lepage est aujourd'hui ancré à Vezin le Coquet

Après avoir incarné le savoir-faire français en tant que doreur sur bois à Washington et en Suisse, Damien Lepage, quadragénaire breton aujourd'hui revenu dans sa région natale, crée son entreprise «Or Fecit», à Vezin le Coquet. Ses 7 ans d'expériences en tant que technicien d'art, spécialité cadres, au Musée du Louvre à Paris, lui permettent de développer son entreprise de conservation-restauration depuis son atelier.
Titulaire d'une licence en Histoire de l'Art puis d'un CAP « Doreur sur bois-ornemaniste » obtenu à l'atelier Maury Paris, il collabore à des chantiers prestigieux au Château de Versailles. En 2007, lauréat du prestigieux « Prix Watin » organisé par l'Institut National des Métiers d'Art, le regard de Damien Lepage se tourne vers les États-Unis où il exerce quelques temps dans l'atelier du célèbre doreur américain William Adair à Washington. En 2009 Il intègre l'atelier « Encadrement-dorure » du Musée du Louvre. il publie en 2016, dans les Cahiers d'Histoire de l'Art, un article majeur sur les bordures d'un certain François-Charles Buteux, sculpteur des Bâtiments du roi au XVIII siècle.

Sa spécialité ? Naturellement, les bois dorés anciens et plus particulièrement les cadres, à savoir, ceux de miroirs, de peintures et arts graphiques. Il conçoit également des objets dorés et des cadres neufs sur-mesure en s'appuyant sur un savoir-faire ancestral. Collectivités, musées et particuliers lui font déjà confiance et s'en remettent à son talent pour redonner éclat aux œuvres abîmées par les affres du temps: Musée d'Histoire de Saint-Malo, le Musée de Dinan, les Musées des Beaux-Arts de Rennes et de Vannes.

Des mains d'or pour redonner éclat et solidité structurelle aux cadres dorés..

→ **CONTACT**
06.77.53.37.78
damienlepage@yahoo.fr
www.orfecit.com

Vezin solidaire et durable

L'ÉDUCATION FONDATRICE

« Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne » Victor Hugo.
Ce premier vers du poème *Après la visite d'un bagne* met en lumière la dimension d'intégration sociale de l'Éducation. Écrit à la même période (1881) que la 1ère loi fondatrice de l'Éducation primaire gratuite et obligatoire pour tous, il illustre un des actes fondateurs de la République. Cette valeur essentielle est déclinée au plan communal par différentes actions qui favorisent l'épanouissement du jeune enfant, pour qu'il devienne un futur citoyen libre. Cette année, le groupe scolaire Éric Tabarly ouvre une classe supplémentaire et une classe Ulis. Cette unité localisée pour l'inclusion scolaire permet la scolarisation d'élèves en situation de handicap en leur offrant de meilleures conditions pour progresser. Mais l'Éducation ne s'arrête pas au seuil de la salle de classe. Elle s'accompagne, à l'initiative de la ville, de toute une série de dispositifs favorisant la réussite scolaire des élèves en luttant contre les inégalités.
Tout d'abord des aides transversales, comme les Temps d'accueil périscolaires permettant au plus grand nombre de bénéficier, à la médiathèque, d'une sensibilisation au numérique et à la découverte des arts grâce à la Micro-Folie. L'accompagnement à la scolarité offre aussi aux élèves demandeurs le bénéfice d'une aide aux devoirs deux fois par semaine.
Puis des aides approfondies, pour accroître des compétences fondamentales comme la lecture : à la médiathèque, en amont de la scolarisation, les nombreuses séances de « Bébé bouquine » et les « Animations 1, 2, 3 » pour découvrir le livre par la création d'histoires.
L'ouverture culturelle est également fondamentale comme l'accueil des élèves au Tempo pour faire découvrir les expositions, rencontrer des illustrateurs et des auteurs. En dehors des journées scolaires, le centre de loisirs Les Korrigans ponctue ce parcours éducatif social et non pas seulement scolaire. Il participe pleinement à l'apprentissage de la vie en collectivité, développe des activités manuelles et scientifiques, favorise, par l'organisation de sorties, la découverte du Patrimoine local.
Nous remercions tous les agents qui œuvrent sans relâche à cette mission éducative.
Au-delà de l'instruction, l'Éducation est un vecteur de socialisation fort, ses fonctions citoyennes et sociales sont évidentes, elle est fondatrice.

Eco-Construisons Vezin

L'été est passé, les températures n'ont pas été aussi terribles que celles envisagées dans notre région. Pour autant, la vigilance, quant à nos comportements, doit rester de mise pour tenter d'enrayer, chacun à son niveau, ce maudit réchauffement.
L'été a également vu la disparition de la boulangerie : qu'est-ce qu'une ville où il n'est plus possible d'acheter du pain hormis en supérette ? Les loyers sont chers d'après le commerçant (près de 2000€ mensuel dont plus de 1000€ pour le fournil Rue du Domaine) mais il est difficile de juger sans référence. Ce qui est à noter, c'est que les murs de la boulangerie sont également proposés à la vente. Serait-ce judicieux pour la commune d'investir dans l'objectif d'installer un nouveau boulanger avec un loyer moindre et de prévoir le renouvellement urbain ? Nous espérons que le Maire mettra tout en œuvre pour que cette vacance soit la plus réduite. Lorsque des habitudes d'approvisionnement changent par obligation, il est quelquefois difficile de revenir en arrière. Une idée que nous soumettons et qui reste à étudier : est-ce que l'installation d'une boulangerie dans la maison du 15 Contour de l'église serait possible ?
L'actualité, c'est aussi la feuille d'impôts fonciers avec son augmentation pour Vezin de 10% dont 3% voté par la majorité municipale. Heureusement, l'intercommunalité n'a pas augmenté mais une nouvelle taxe pour la gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations fait son apparition depuis que cette compétence est du ressort de la Métropole.
Vezin le Coquet est une commune qui a du charme lorsque nous prenons le temps de découvrir chaque recoin de celle-ci. Proche de la ville de Rennes, nous faisons des envieux. Il n'en reste pas moins que nous perdons progressivement nos jeunes, en l'occurrence nos jeunes footballeurs. Plus d'équipes de U1…Tous ces jeunes ont décidé d'intégrer les équipes environnantes telles que Pacé, Saint Gilles…Quelles sont les raisons de cette perte ? Éloigner nos jeunes de notre commune, ne plus avoir de boulangerie, augmentation des impôts fonciers….Ce sont des faits. Mais des faits qui ne sont pas immuables
Nous vous souhaitons une belle rentrée pleine de courage et de projets.

Groupe Eco Construisons Vezin

Brèves

Recensement citoyen

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen

Quand ? Si vous êtes Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. **Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent.** Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Où faire ce recensement ?
Vous pouvez faire le recensement citoyen à la mairie de votre domicile ou sur internet.
Vous devez fournir les documents suivants :
- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

Pourquoi ?
Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement. :
- Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Etat civil

Naissances

- 26/05/2023 **DURAND Adèle**
- 20/06/2023 **KEROUANTON Héloïse**
- 04/07/2023 **TOPRAK Demdar**
- 12/07/2023 **CAILLEAU COTTEBRUNE Abel**
- 15/08/2023 **GREBAUT LE ROUX Louise**

Mariages

- 23/06/2023
LANDIER Rodrigue et SIMON Mickaël

- 05/08/2023
MUNOZ Antoine et BOUTELOUP Manon

- 19/08/2023
HAMET Anthony et FANDEUR Julia

Décès

- **SOMMÉ Nicole née CAGNEAUX**
30/05/2023 - Vezin le Coquet - 88 ans

- **COLLET Annick née COURTIN**
02/06/2023 - Rennes - 92 ans

- **HEURTIER Vital**
06/06/2023 - Cesson Sévigné - 71 ans

- **PHILOUZE Jean**
03/07/2023 RENNES 85 ans

- **CARRILLO Henry**
09/07/2023 - Vezin le Coquet - 79 ans

- **BRIDEL Robert**
22/07/2023 - Rennes - 90 ans

- **BOUÉDEC Pierre**
27/08/2023 - Rennes - 88 ans

- **TRINQUART Stéphane**
27/08/2023 - Rennes - 52 ans

→ CONTACT
Mairie, 02 99 64 52 78
mairie@ville-vezinlecoquet.fr

C'est la rentrée à la médiathèque !

Tout un programme !

Au programme de cette fin d'année : des apéro-concerts, des jeux en famille, des séances de Bébé Bouquine, des conférences, des ateliers de sensibilisation aux médias et bien d'autres activités vous seront proposées jusqu'à la fin du mois de décembre !

Retrouvez la programmation sur notre site internet ou directement sur place.

Mois sur le changement climatique
En octobre, découvrez à l'aide de deux expositions proposées par la Maison de la Consommation et de l'Environnement, d'un stage avec les Petits Débrouillards, d'une conférence d'Olivier Le Pape dans le cadre de la Fête de la Science et du jeu Climat Tic Tac ce que représente le changement climatique, son impact sur notre planète et le rôle qui nous incombe !

Spectacle de la Cie Tam A Tam
«À la recherche du bonheur» est un conte bilingue, participatif et sonore pour petites oreilles proposé par la Compagnie Tam A Tam. Vous serez propulsé dans la réalité sonore du pays des mille lacs : langue finnoise, ambiances sonores, musiques et sons du quotidien aiguiseront votre curiosité pour un voyage ludique et philosophique assuré.
Jeudi 28 décembre à 15h

Jeux vidéo en famille
Le Service Enfance Jeunesse et le Service Culture vous proposent de vous amuser en famille au Tempo autour de plusieurs jeux vidéos. C'est l'occasion de vous défier les uns les autres et de montrer à tous qui est le plus fort en maniement de manette !
Vendredi 17 novembre à 16h et 19h

Sensibilisation aux réseaux sociaux parents/enfants
Un conseiller numérique de Rennes Métropole vous propose un atelier d'accompagnement sur la sensibilisation aux réseaux sociaux.
Vendredi 24 novembre de 16h à 19h

Conférence sur la Chine
Venez en apprendre davantage sur l'histoire contemporaine de la Chine Partant de la chute du dernier empereur en 1911 jusqu'aux enjeux géopolitiques actuels, ce temps d'écoute et de débat questionnera l'évolution économique et politique de la Chine et de Taïwan.
Samedi 25 novembre à 16h30 & vendredi 1er décembre à 18h

Conseiller numérique
Retrouvez Quentin, le conseiller numérique de Rennes Métropole, pour des ateliers d'accompagnement en collectif de 14h à 16h30 ou en individuel sur rendez-vous : 10h-10h45 / 11h-11h45 / 12h-12h45 à hauteur de 2 fois/mois.

Exposition
«J'y crois, J'y crois pas»
Durant tout le mois de décembre, questionnez vos croyances avec l'exposition proposée par le Musée de Bretagne «J'y crois, J'y crois pas» soutenu par Rennes Métropole. Abordant tour à tour les représentations que l'on se fait des sorciers, des rituels d'envoûtements, des dons de guérisseurs et plein d'autres faits mystérieux, l'exposition se veut dénuée de tout jugement, offrant à chacun les ingrédients d'une réflexion sur ce domaine de l'étrange. **Du 4 décembre au 5 janvier**

Des règles à respecter

La médiathèque se renouvelle pour cette rentrée avec son règlement intérieur disponible sur le site internet ou à retrouver sur place. Des thèmes comme l'accès aux services pour les enfants de moins de 18 ans ainsi que les modalités de prêt y sont notamment détaillés. Des versions imprimées vous sont proposées à l'accueil de la médiathèque

→ CONTACT
Tel : 02 99 78 71 04
mediatheque@ville-vezinlecoquet.fr
Médiathèque Vezin

Partagez vos savoir-faire ou vos talents

Dimanche au Tempo :
Nos voisins ont du talent !
La médiathèque ouvre ses portes exceptionnellement 3 dimanches après-midi dans l'année (10 décembre, 14 janvier et 11 février). Un appel à la population est d'ores et déjà lancé pour tous ceux qui souhaitent faire partager leur passion, leur talent et leur travail. Parce que la participation citoyenne est au cœur de la vie de la médiathèque. Sur inscription : formulaire en ligne sur notre site internet ou à la médiathèque.

Le prix des lecteurs

Du 6 octobre 2023 au 6 avril 2024, participez au prix Tempo, le prix dédié aux lecteurs de la médiathèque.

Votez pour votre livre préféré !

A travers 5 romans, venez découvrir de nouveaux auteurs et leurs univers avec au programme :
• une plongée dans l'histoire canadienne ;
• un récit poétique sur la fraternité ;
• un roman sur le deuil mais aussi sur la transmission et l'écologie ;
• un livre qui questionne notre éthique, notre rapport à l'autre ;
• et enfin un roman narrant l'histoire poignante d'une jeune femme mêlée à un procès nébuleux…

Horaires

Hors vacances :
Lundi et mardi : 14h – 18h
Mercredi et samedi : 10h – 18h
Jeudi : 14h – 17h
Vendredi : 14h – 21h

Vacances Toussaint et Noël :
Lundi et mardi : 14h – 18h
Mercredi et samedi : 10h – 18h
Jeudi : 14h – 17h
Vendredi : 14h – 19h

Dimanche 10/12, 14/01, 11/02
de 14h à 18h

Fermeture le lundi 25 décembre 2023 et le lundi 1 janvier 2024.

AGENDA

Octobre

20 octobre - 19h

Apéro-concert
Bon Baiser c'est un trio chaud comme un baiser qui nous parle et qui excite, une pop envoûtante et fraîche, qui nous emmène toutes et tous au même endroit : l'amour, sous toutes ses formes. Médiathèque du Tempo

21 octobre / 12h
Repas des sages
Salle des fêtes

24 Octobre / 10h
L'Homme et le climat
Des expériences à faire avec les Petits Débrouillards (7-11 ans). Sur inscription. Médiathèque du Tempo

28 & 29 Octobre
Championnat bi-départemental d'oiseaux de cages et de volières
(Voir P.24) Salle des fêtes

4 novembre - 15h

Forum intergénérationnel
Découverte et initiation de danses du monde. Salle des fêtes. (Voir P.5)
Gratuit. Org. Mairie

Novembre

4 Novembre / 10h30 à 12h30
Opération broyage de végétaux
Org. Rennes Métropole. Parking du centre commercial

5 Novembre / 10h à 12h
18ème troc aux plantes
Org. Asso. les Champs Bleus.
Salle bleue

11 Novembre / 11h
Commémoration aux monuments aux morts suivi d'un pot salle de conseil.

Du 13 au 18 novembre
Semaine de la parentalité
Partagez de bons moments en famille. Org. CIAS - Service mairie

17 novembre / 16h
Jeux vidéo en famille
Org. Médiathèque du Tempo

17 novembre / 20h30
Ciné-débat 15 ans et +
Salle Mosaïque. Org. Service jeunesse

18 novembre / 10h30
Présentation des coups de cœur de la rentrée littéraire.
Org. Médiathèque du Tempo

18 novembre / 14h
Conférence sur les bienfaits de la respiration sur le rythme cardiaque par Nathalie Renevier. Salle Polyvalente. Org. Vallée Vezin

23 novembre / 20h
Conférence gesticulée
Org. Vezin'sol - Association Energies du Pays de Rennes. Salle des fêtes.

25 novembre & 1er décembre
Conférence sur la Chine
(Voir P.30) Médiathèque Tempo

26 novembre / 8h
Braderie de Noël
Salle des fêtes. Org. ACHVB

Décembre

1 décembre / 20h30
Conférence Les maires et les conseillers municipaux de Vezin de 1794 à 1971. Territoire et Population à Vezin au XIXe siècle et première moitié du XXe siècle. Org. Vezin Histoire et patrimoine. Salle polyvalente.

2 Décembre / 14h
Après-midi Zumba
Org. Les sourires de Loanne.
Salle des fêtes.

10 décembre / 14h - 18h
Dimanche au Tempo
Org. Médiathèque du Tempo

10 décembre / 18h30
Rencontre avec Fabrice Hatteville.
Il a su captiver ses lecteurs grâce à son ouvrage «Les noces de glaise» publié en 2022 chez Les Lys Bleus.

15 décembre - 15h

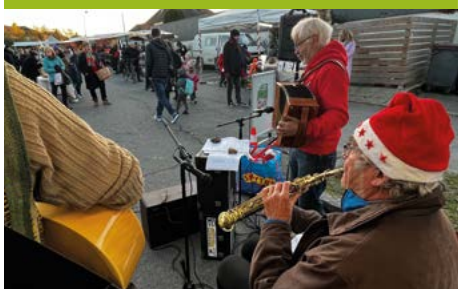

Marché de Noël
Parking centre commercial.
Org. Mairie

28 décembre / 15h
Spectacle
«À la recherche du bonheur» de la Cie Tam A Tam. Org. Médiathèque du Tempo

29 décembre - 12 janvier
Sapin Malin
Déposez vos sapins dans l'enclos parking du cimetière. Opération de broyage le 12 janvier de 10h à 12h. Vous pouvez emmener vos contenants pour récupérer le broyat.

22 janvier / 19h
Cérémonie vœux du maire
Salle des fêtes